

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Artiva SA liquidation, Genève*
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 10.03.2004
4. *Echéance de préavis des créances: 14.05.2004*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Hans Maute, liquidateur, c/o Mavala SA, rue Antoine-Jolivet 2, 1211 Genève 26
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Ducret & Fontanet, Notaires  
1205 Genève

(02208254)